

0352686E  
ACADEMIE DE RENNES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI  
ESPLANADE ANITA CONTI  
35174 BRUZ CEDEX  
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 31  
Année scolaire : 2017-2018  
Nombre de membres du CA : 29  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/03/2018

Réuni le : 27/03/2018

Sous la présidence de : Gilles Nottebart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Paris des aff. , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Séjour à "Paris des affaires, Paris populaire".

Le bilan financier est approuvé.

- la participation financière des familles est de 86,62 €.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Lycée Anita Conti Bruz  
 Esplanade du Lycée  
 BP 67402  
 35174 BRUZ CEDEX

### BILAN FINANCIER PARIS DES AFFAIRES 2018 EN PREMIERE STMG

Professeur responsable : M.LETOURNEL  
 Destination : PARIS  
 Classe : Premières STMG  
 Nombre d'élèves : 50 ; Nombre d'accompagnateurs :5  
 Période :DU 21 AU 23 FÉVRIER 2018

#### BILAN FINANCIER SÉJOUR PARIS

DÉPENSES			RECETTES	
Transports + hébergement	élèves	6 865,00	Taxe apprentissage	2 101,10
	accompagnateurs	686,80	Participation familles (coût unitaire =86,62 €) - 50 élèves	4 331,00
Métro	élèves	222,00	Subvention Bretagne Karta	2 756,00
	accompagnateurs	22,20		
Visites		1 175,50		
Repas	accompagnateurs	216,60		
<b>TOTAL DÉPENSES</b>		<b>9 188,10</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>9 188,10</b>

Coût par catégorie

élèves	4 331,00
accompagnateurs	2 101,10
Karta	2 756,00
<b>TOTAL</b>	<b>9 188,10</b>

Participation financière des familles initialement votée : 145,00 €